

# COMPTE RENDU

## Conseil Municipal de LANGEAC

### Séance du 27 Juin à 20h00

Le Conseil municipal suite à la convocation de Madame le Maire en date du 17 Juin 2016 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire.

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 27**

**Présents :** ROUBAUD Marie-Thérèse, TORRENT Joseph, GAILLARD Valérie, FARIGOULE Chantal, MONTEIL Olivier, VALENTIN Sandrine, PAILHES Christian, PRIVAT Chantal, TORRENT Jacqueline, BONNAFOUX Denis, CROUZET Elisabeth, DAIRE Olivier, BRUNEL Jean-Pierre, TORRENT-PAILHES Françoise, ARNOULT Laurent, PULVERIC Maria, KLATA Bernadette, MASSEBEUF Claude

**Représentés :**

CHANY Rémi par Joseph TORRENT  
BEAUD Gérard par Claude MASSEBEUF

**Absents :**

DESSALLES Stéphane, BRONCHY Didier, MATHIEU Anne-Lise, MASSEBOEUF Franck, TESTUD Amandine, CLAUZIER Emmanuel, COUDERC Marie-Pierre

**Participait à la réunion :** M. Fabrice PESTRE, Directeur Général des Services

**Désignation d'une secrétaire de séance :** Madame Valérie GAILLARD

**OUVERTURE DE LA SEANCE par la Présidente Madame ROUBAUD Marie-Thérèse, Maire à 20 h 09**

## L'ordre du jour était le suivant

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

### FINANCES È ADMINISTRATION GENERALE

- 2- Proposition de service public de distribution d'eau potable :  
Approbation du choix du délégataire et autorisation donnée au Maire de signer le contrat de DSP
- 3- Proposition de service public d'assainissement collectif : Approbation du choix du délégataire et autorisation donnée au Maire de signer le contrat de DSP
- 4- Proposition d'annexe financière, convention relative à une mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau
- 5- Proposition d'avis sur le périmètre de coopération intercommunale  
Carte intercommunale de Haute-Loire
- 6- Proposition de convention de mise à disposition de personnel avec  
l'ASCL  
Proposition de convention
- 7- Proposition d'un dispositif Régional de soutien à l'investissement des communes rurales . Agrandissement et Aménagement de l'Office de Tourisme de Langeac

### TRAVAUX È URBANISME

- 8- Proposition de transfert de la compétence PLU à l'ÉPCI

### SPORTS È JEUNESSE È VIE ASSOCIATIVE

- 9 È Proposition de subvention au titre du soutien à l'emploi sportif à l'ASCL
- 10 - Proposition de subvention au titre du soutien à l'emploi sportif au JUDO Club
- 11 - Proposition de subvention au titre du soutien à l'emploi sportif au TENNIS Club
- 12 - Proposition de subvention aux associations 2016
- 12 Bis - Proposition du tableau de subventions aux associations 2016
- 13- Proposition d'une aide financière pour le 4L Archidrophy

### CULTURE È VIE SCOLAIRE

- 12 - Proposition de subvention aux associations 2016
- 12 Bis - Proposition du tableau de subventions aux associations 2016
- 14- Proposition de subvention auprès de l'École de la Présentation  
Proposition de convention

### VIE SOCIALE È COMMUNICATION

- 12 - Proposition de subvention aux associations 2016
- 12 Bis - Proposition du tableau de subventions aux associations 2016

## **1 - Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Présentation par Madame Valérie GAILLARD, Adjointe  
Le Conseil Municipal :

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 Avril 2016.

**Vote : Pour : 20**

## **2- Service public de distribution d'eau potable : Approbation du choix du délégataire et autorisation donnée au Maire de signer le contrat de DSP**

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire et Carole GIANESINI  
du Cabinet Jean-Raphaël BERT, Consultant  
Le Conseil Municipal :

**APPROUVE** le choix de la société Veolia Eau - Compagnie générale des Eaux comme délégataire du service public de production et de distribution d'eau potable sur la Commune de Langeac, pour une durée de huit (8) ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016 ;

**APPROUVE** le contrat de délégation du service public de production et de distribution d'eau potable ;

**APPROUVE** le règlement du service de distribution d'eau potable ;

**AUTORISE** Madame le Maire à signer le contrat de délégation de service public avec la société Veolia Eau - Compagnie générale des Eaux et toutes pièces afférentes à cette affaire.

**Vote : Pour : 20**

## **3- Service public d'assainissement collectif : réouverture de la négociation pour le choix du délégataire**

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire  
Le Conseil Municipal :

**AUTORISE** Madame le Maire à ré-ouvrir avec Veolia Eau - Compagnie générale des Eaux et le SGEB, la négociation concernant la délégation de service public d'assainissement collectif de la Commune de LANGEAC.

**Vote : Pour : 20**

#### **4- Annexe financière convention relative à une mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau**

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire  
Le Conseil Municipal :

**AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer l'annexe financière de la convention aux conditions décrites ci-dessous et à engager les frais correspondants.

Depuis plus de 30 ans le Département de la Haute-Loire assure pour le compte des communes du département une mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement.

La loi sur l'Eau et les milieux aquatiques du 30 Décembre 2006 et les textes d'application correspondants en ont modifié les conditions de réalisation.

Tout d'abord, cette mission d'assistance technique devient pour les Départements une compétence obligatoire et son champ d'intervention est étendu.

En effet, outre le domaine de l'assainissement, elle concerne, désormais ceux de la protection de la ressource en eau de la restauration et de l'entretien des milieux aquatiques.

D'autre part, cette mission d'assistance technique acquiert un statut de Service d'Intérêt Economique Général – SIEG – au sens de la législation européenne.

La conséquence première en est qu'elle est normalement soumise aux règles du champ concurrentiel. Cependant, par dérogation, et pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire, les communes dont les ressources ne leur permettent pas de se positionner dans les conditions du marché bénéficient d'un accès facilité, hors champ concurrentiel.

Le Département de la Haute-Loire a fixé les tarifs applicables à cette mission d'assistance technique, et continuera de prendre en charge une part du coût de la mission. Le montant de la rémunération forfaitaire est établi pour l'année 2016 à 1.686,75 €.

**Vote : Pour : 20**

#### **5 - Avis sur le périmètre de coopération intercommunale**

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire  
Le Conseil Municipal :

**EMET** un avis **FAVORABLE** au projet de périmètre dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale présenté par M. le Préfet de la Haute-Loire

DIT que le nombre de représentants de la commune de Langeac au sein du Conseil Communautaire de la nouvelle Communauté issue de la fusion précitée soit fixé en application de la répartition de droit commun conformément aux dispositions de l'article L.5211-6-1 du CGCT

**Vote : Pour : 20**

## **6 – Convention de mise à disposition de personnel avec l'ASCL**

Présentation par Madame Sandrine VALENTIN, Adjointe  
Le Conseil Municipal :

**APPROUVE** les dispositions de la convention de mise à disposition d'un employé de l'ASCL à intervenir entre la Commune de Langeac et l'ASCL.

**AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer ladite convention.

**Vote : Pour : 20**

## **7 – Dispositif régional de soutien à l'investissement des communes rurales – Agrandissement et aménagement de l'Office de Tourisme de LANGEAC**

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire  
Le Conseil Municipal :

**AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à désigner, en cas de besoins, le maître d'œuvre conformément au Code des Marchés Publics et signer les marchés correspondants, à engager la procédure de mise en concurrence en vue de l'attribution des travaux ainsi qu'à signer tout devis ou marché à intervenir dans la limite des crédits votés au budget.

**AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à solliciter un financement auprès du Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes conformément aux dispositions décrites ci-dessous.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Conseil Régional Auvergne – Rhône-Alpes	80%	90.160,00 €
- Commune de LANGEAC	20%	22.540,00 €
<b>Total</b>		<b>112.700,00 € HT</b>

**Vote : Pour : 20**

## **8 – Transfert de la compétence PLU à l’EPCI**

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire  
Le Conseil Municipal :

**S’OPPOSE** au transfert automatique de la compétence P.L.U. de la commune de Langeac à la Communauté de Communes.

**Vote : Pour : 20**

## **9 – Subvention ASCL au titre du soutien à l’emploi sportif**

Présentation par Madame Sandrine VALENTIN, Adjointe  
Le Conseil Municipal :

**ALLOUE** une participation financière communale à l’ASCL de 2.150 € pour la saison 2016-2017 au titre de soutien à l’emploi sportif « Profession Sport » d’un breveté d’Etat.

**CHARGE** le Maire de la transmission de cette délibération au service « Sports, Loisirs, Tourisme » du Département de la Haute-Loire et à M. Le Président du club.

**Vote : Pour : 20**

## **10 – Subvention Judo Club de Langeac au titre du soutien à l’emploi sportif**

Présentation par Madame Sandrine VALENTIN, Adjointe  
Le Conseil Municipal :

**ALLOUE** une participation financière communale au Judo Club Langeadois de 600 ” pour la saison 2016-2017 au titre de soutien à l’emploi sportif « Profession Sport » d’un breveté d’Etat.

**CHARGE** le Maire de la transmission de cette délibération au service « Sports, Loisirs, Tourisme » du Département de la Haute-Loire et à M. Le Président du club.

**Vote : Pour : 20**

## **11 – Subvention Club de Tennis de Langeac au titre du soutien à l’emploi sportif**

Présentation par Madame Sandrine VALENTIN, Adjointe  
Le Conseil Municipal :

**ALLOUE** une participation financière communale au Club de Tennis de 600 € pour la saison 2016-2017 au titre de soutien à l’emploi sportif « Profession Sport » d’un breveté d’Etat.

**CHARGE** le Maire de la transmission de cette délibération au service « Sports, Loisirs, Tourisme » du Département de la Haute-Loire et à M. Le Président du club.

**Vote : Pour : 20**

## **12b – Subventions 2016**

Présentation par Mesdames Valérie GAILLARD, Sandrine VALENTIN, et Chantal FARIGOULE, Adjointes  
Le Conseil Municipal :

**DECIDE** l’attribution des subventions aux Associations Culturelles comme mentionnées sur l’état ci-annexé.

VOTE		
Nombre de votants	20	
Nombre de suffrages exprimés	20	
POUR	20	
CONTRE		
ABSTENTION		

**DECIDE** l’attribution des subventions aux Associations Enfance, comme mentionnées sur l’état ci-annexé.

VOTE		
Nombre de votants	20	
Nombre de suffrages exprimés	20	
POUR	20	
CONTRE		
ABSTENTION		

**DECIDE** l'attribution des subventions aux Associations Animation, comme mentionnées sur l'état ci-annexé.

<b>VOTE</b>		
<b>Nombre de votants</b>	<b>20</b>	
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	<b>20</b>	
<b>POUR</b>	<b>20</b>	
<b>CONTRE</b>		
<b>ABSTENTION</b>		

**DECIDE** l'attribution des subventions aux Associations Scolaires comme mentionnées sur l'état ci-annexé et selon les modalités énoncées ci-dessus.

<b>VOTE</b>		
<b>Nombre de votants</b>	<b>20</b>	
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	<b>20</b>	
<b>POUR</b>	<b>20</b>	
<b>CONTRE</b>		
<b>ABSTENTION</b>		

**DECIDE** l'attribution des subventions aux Associations Anciens Combattants comme mentionnées sur l'état ci-annexé.

<b>VOTE</b>		
<b>Nombre de votants</b>	<b>20</b>	
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	<b>20</b>	
<b>POUR</b>	<b>20</b>	
<b>CONTRE</b>		
<b>ABSTENTION</b>		

**DECIDE** l'attribution des subventions aux Associations Sociales comme mentionnées sur l'état ci-annexé.

<b>VOTE</b>		
<b>Nombre de votants</b>	<b>20</b>	
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	<b>20</b>	
<b>POUR</b>	<b>20</b>	
<b>CONTRE</b>		
<b>ABSTENTION</b>		

**DECIDE** l'attribution des subventions aux Associations Sportives comme mentionnées sur l'état ci-annexé.

<b>VOTE</b>		
<b>Nombre de votants</b>	<b>20</b>	
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	<b>20</b>	
<b>POUR</b>	<b>20</b>	
<b>CONTRE</b>		
<b>ABSTENTION</b>		



<b>ASSOCIATIONS CULTURELLES</b>	<b>2 016</b>
Université pour Tous	150 "
Mélodica "Ecole de Pays"	750 "
Association la Chalède Animation	600 "
Langeac Culture et Loisirs	700 "
La Galinette	500 "
Au Clair de la Bulle	400 "
AGL	1 250 "
<b>TOTAL</b>	<b>4 350 Ö</b>

<b>ASSOCIATION ENFANCE</b>	
Les Bouts d'chou	500 "
<b>TOTAL</b>	<b>500 Ö</b>

<b>ANIMATION</b>	
Haute-Loire Bio	1 800 "
Belle Journée	4 500 "
SIMCA	
Comité des Fêtes	3 500 "
<b>TOTAL</b>	<b>9 800 Ö</b>

<b>ASSOCIATIONS SCOLAIRES</b>	
Amicale Laïque	300 "
Classes vertes /neige Camp vacances Séjours linguistiques	3 000 "
Ecole Maternelle 29" x 67 =	1 943 "
dont Fournitures (C 6067)	1 500 "
dont Subvention	443 "
Subvention transport	800 "
Arbre Noël Maternelle	305 "
Ecole Primaire 35" x 152 =	5 320 "
dont Fournitures (C 6067)	4 000 "
dont Subvention	1 320 "
APE Jules-Ferry	250 "
Foyer socio-éducatif Collège St-Joseph	250 "
Foyer socio-éducatif Collège Haut-Allier	250 "
<b>TOTAL</b>	<b>12 418 Ö</b>

<b>Enveloppe "divers"</b>	<b>2 000 Ö</b>
---------------------------	----------------

<b>TOTAL</b>	<b>29 068 Ö</b>
--------------	-----------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>68 886 Ö</b>
----------------------	-----------------

## **ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL**

<b>ASSOCIATIONS ANCIENS COMBATTANTS</b>	<b>2016</b>
---	-------------

<b>ANACR</b> (Anciens Combattants et Amis de la Résistance)	90 "
<b>TOTAL</b>	<b>90 Ö</b>

<b>ASSOCIATIONS SOCIALES</b>	
------------------------------	--

<b>Saint Vincent de Paul</b>	700 "
<b>Amicale des Sapeurs Pompiers</b>	1 300 "
<b>Jeunes Sapeurs Pompiers</b>	600 "
<b>F.N.A.T.H.</b>	400 "
<b>Conjoints Survivants</b>	100 "
<b>Amicale du Personnel Municipal</b>	4 500 "
<b>Joie de Vivre</b>	120 "
<b>Association des donneurs de sang bénévoles</b>	250 "
<b>TOTAL</b>	<b>7 970 Ö</b>

<b>Enveloppe "divers"</b>	
---------------------------	--

<b>TOTAL</b>	<b>8 060 Ö</b>
--------------	----------------

## **ASSOCIATIONS A CARACTERE SPORTIF**

<b>ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>	<b>2 016</b>
-------------------------------	--------------

<b>Hand-Ball</b>	4 000 "
<b>Hand-Ball Aide finale régionale</b>	400 "
<b>La Pierre Chany</b>	8 208 "
<b>A.S.C.L.</b>	2 850 "
<b>ASCL: Aide à l'emploi</b>	2 150 "
<b>Rugby</b>	4 500 "
<b>Rugby Aide finale régionale</b>	1 100 "
<b>Judo Club Langeadois</b>	400 "
<b>Judo Club Langeadois: Aide à l'emploi</b>	600 "
<b>Association sportive St Joseph</b>	500 "

A.S du Haut-Allier	500 "
U.S.E.P	500 "
Activité Gymnique	150 "
CLAM Viet Vo Dao	450 "
CLAM Viet Vo Dao - Aide except. pour formation	300 "
Pleine Nature Haut-Allier	150 "
Arc-En-Ciel	500 "
Club de Natation	800 "
Badminton	400 "
Pétanque	400 "
Canoë-Kayak: Aide à l'emploi	600 "
Tennis club Langeac	700 "
Tennis club Langeac: Aide à l'emploi	600 "
<b>TOTAL</b>	<b>30 758 Ö</b>
<b>Enveloppe "divers"</b>	<b>1 000 Ö</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 758 Ö</b>

### **13 - Aide financière pour le 4L Archi'Trophy**

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire  
Le Conseil Municipal :

**ALLOUE** une aide financière d'un montant de 150.00 € pour sa participation au 4L Archi'Trophy du 18 au 28 Février 2016 à Mademoiselle Amélie BREZ.

**Vote : Pour : 20**

### **14 - Subvention Ecole de la Présentation 2016**

Présentation par Madame Marie-Thérèse ROUBAUD, Maire  
Le Conseil Municipal :

**FIXE** les montants de la participation aux frais de fonctionnement des Ecoles Publiques par les communes de résidence d'enfants scolarisés à LANGEAC comme suit 1.651,22 € / élève de Maternelle et 772,92 € / élève de Primaire.

**FIXE** à 83 822,62 € le montant de la subvention attribuée à l'Ecole de la Présentation pour l'année 2016.

**APPROUVE** les dispositions de la convention concernant la subvention à intervenir entre l'Ecole Privée de la Présentation et la Commune.

**AUTORISE** le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer ladite convention avec l'Ecole de la Présentation et les conventions à intervenir avec les communes concernées pour la participation scolaire.

**Vote : Pour : 20**

## **15 - Modification des Tarifs des services - Action culturelle**

Présentation par Madame Valérie GAILLARD, Adjointe  
Le Conseil Municipal :

**FIXE** les tarifs des services municipaux à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2016 comme précisés ci-dessous.

### **Spectacles**

#### **Classe 0**

Maternelle - Primaire 3.50 €

Collège 5.00 €

(groupe encadré par les enseignants)

Tarif identique pour les établissements scolaires "Langeac et extérieurs"

#### **Classe 1**

Tarif normal 7.00 €

Tarif réduit 5.00 €

Les 6 conférences 30.00 €

**Vote : Pour : 20**

## **16- Convention constitutive d'un groupement de commande pour retenir une plate-forme de dématérialisation des marchés publics**

Présentation par Monsieur Fabrice PESTRE, Directeur Général des Services  
Le Conseil Municipal :

**ACCEPTE** la proposition d'adhésion au groupement de commandes coordonné par le Centre de gestion.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes et à engager les frais y relatifs.

**AUTORISE** le Maire à résilier (si besoin est) la convention selon les conditions qu'elle renferme.

**Vote : Pour : 20**

## **17 - Adhésion à l'outil SIG/GMAO du SDE 43**

Présentation par Monsieur Joseph TORRENT, Adjoint  
Le Conseil Municipal :

**DECIDE** d'adhérer à l'outil SIG/GMAO mis en place par le Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire,

**PREND ACTE** de la mise à disposition à titre gratuit de cet outil pour la commune qui a transféré au Syndicat la compétence Maintenance et Entretien de l'Eclairage Public (MEEP),

**SOLLICITE** la réalisation d'un recensement exhaustif du patrimoine d'éclairage public (hors réseau) installé sur le territoire communal, et **PREND ACTE** que cette prestation, préalable indispensable à la mise en place du SIG, sera partiellement financée par la commune à hauteur de 2.5 € par point lumineux et de 10 € par commande d'éclairage public.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'application de cette décision et à verser au Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire le montant des sommes mises à la charge de la commune au titre de la mise en place du SIG au bénéfice de la commune.

**Vote : Pour : 20**

CLOTURE DE LA SEANCE : 21h47

LANGÉAC, le 12 Juillet 2016

La secrétaire de séance,  
Valérie GAILLARD